

Rapport d'activité

2011



La Vire en amont de Saint Lô (50): Suivi des abondances d'Anguille réalisé par la FPPMA du Calvados

Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières

de Basse Normandie

Le Moulin de Ségrie 61100 **SEGRIE FONTAINE**

T 02 33 62 25 10 F 02 33 66 01 07 cater.bn@wanadoo.fr <http://cater.free.fr>

SOMMAIRE

1 - Préambule	3
2 - Tableau de bord	3
2-1 -Volume d'activité	3
2-2 Typologie des programmes	5
2-3 Maîtrise d'ouvrage	6
2-4 Indice d'avancement	7
2-5 Techniciens de rivières et de bassins	9
2-6 Conclusions "tableau de bord"	11
2-7 Activités de la cellule	12
2-8 Stages	13
3 - Projets d'activités	16

1 – Préambule

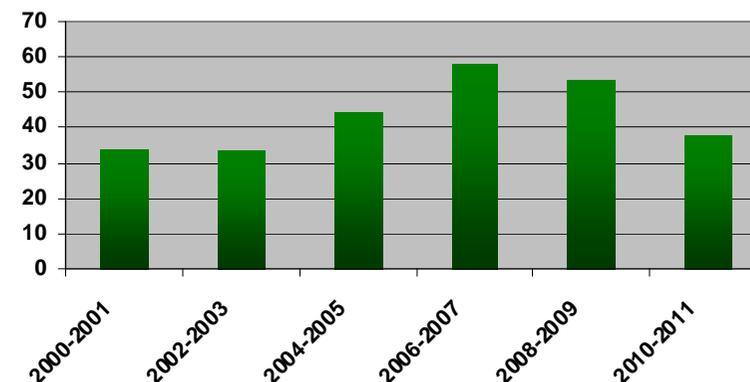
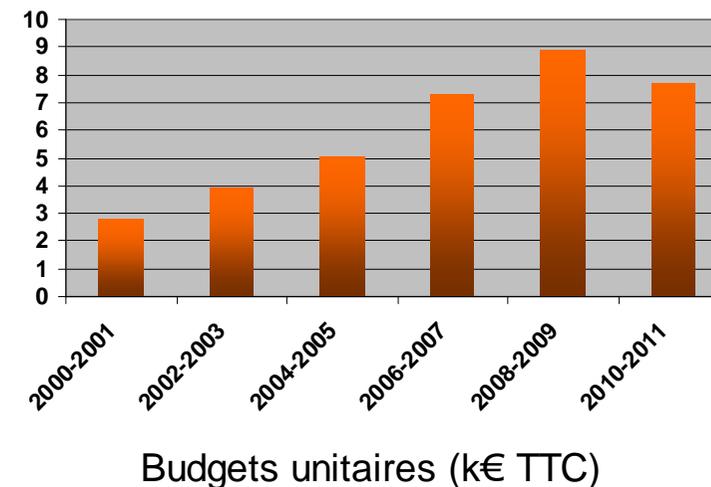
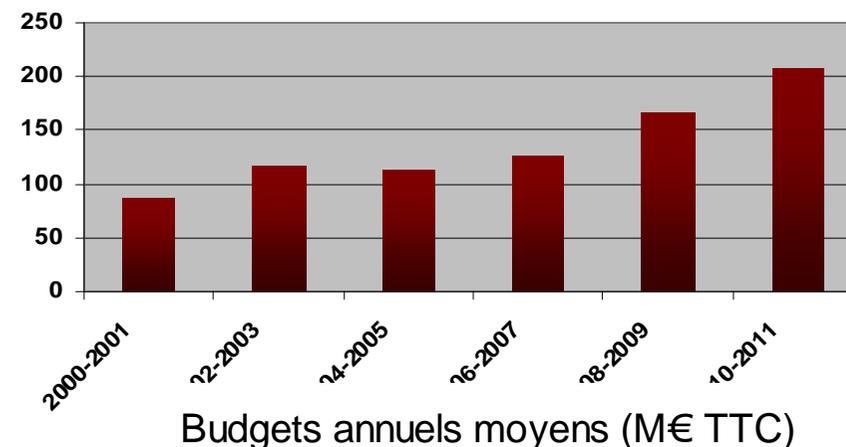
Issus de l'exploitation du **Bilan permanent des opérations suivies par la CATER de Basse Normandie**, les indicateurs présentés dans le tableau de bord permettent d'une part de caractériser l'activité d'animation de la structure et d'autre part de détailler la typologie des programmes et des actions suivis ainsi que de leurs maîtrises d'ouvrage.

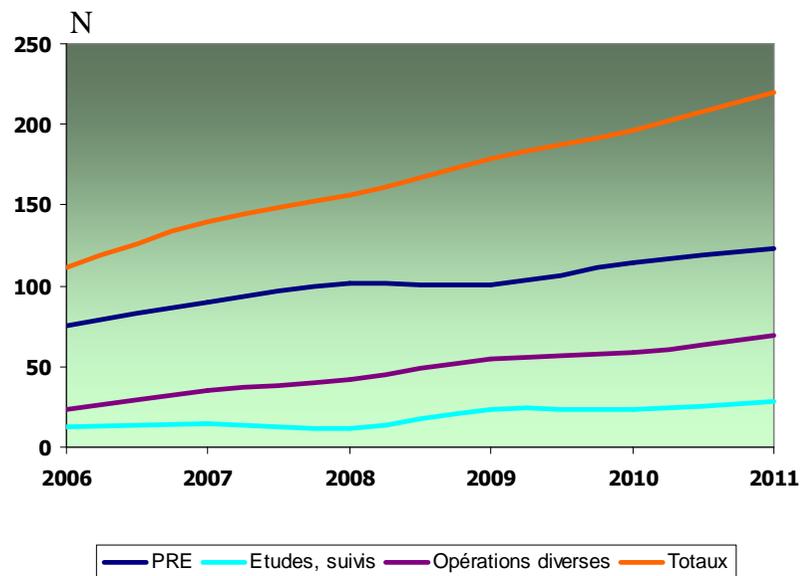
2 – Tableaux de bord

2.1 Volume d'activité

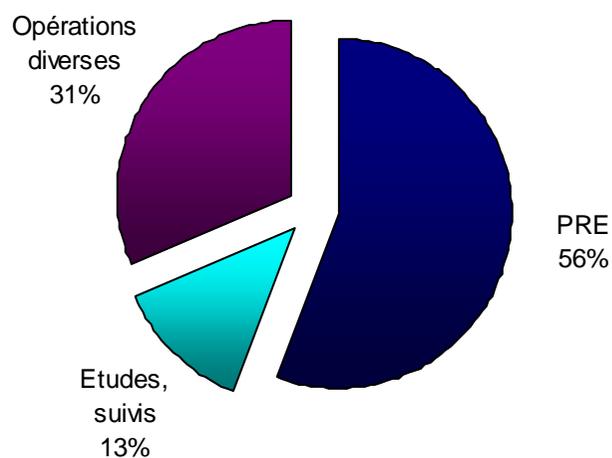
Avec une hausse de 69% par rapport à l'année précédente, le nombre d'opérations suivies par la CATER BN atteint **220 opérations fin 2011**, tous stades d'avancement confondus et sachant que les histogrammes ci-contre présentent de s moyennes calculées sur 2 années. **Le budget annuel global atteint 7 M€ et le budget unitaire annuel moyen est de 32 k€ par opération.**

Nombre d'opérations





L'effectif de chacune des diverses catégories d'opérations animés par la CATER (Programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau, Etudes/suivis et opérations diverses) augmente régulièrement dans des proportions constantes. Pour mémoire, le tableau ci-dessous présente des coefficients d'évolution depuis la première année d'exercice de la CATER BN.

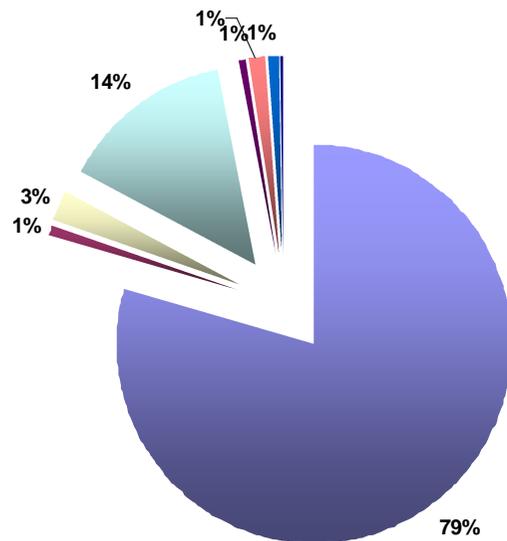


	2000	2011	Evolution 2000-2011
Nbre total opérations	65	220	X 3,4
Nbre PRE	18	69	X 3,8
Nbre TR	6	42	X 7

Typologie des 220 opérations suivies

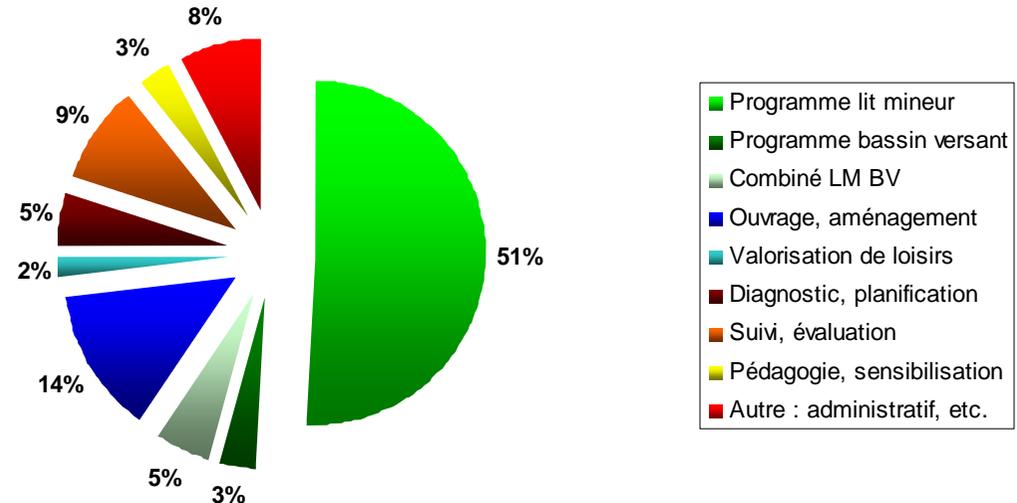
2.2 Typologie des programmes

Augmentant en nombre, la proportion de programmes globaux « lit mineur » et/ou « bassin versant » est équivalente à la valeur de 2010 avec 59% du nombre total d'opérations. La part correspondant au nombre d'opérations ponctuelles et/ou d'aménagements d'ouvrages augmente de 20% et représente 14% de l'ensemble des opérations, pour un budget d' 1M d'€.



Budget annuel mobilisé:
2011

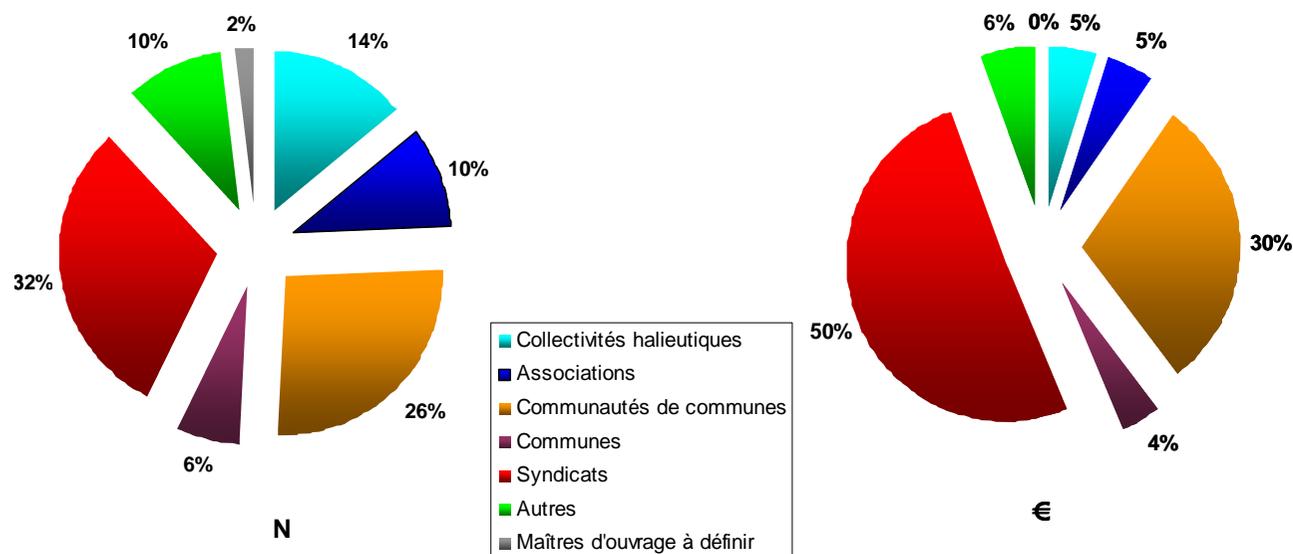
Nature des opérations suivies



Les programmes globaux (« lit mineur » et « bassin versant ») mobilisent près de 80% du budget de la totalité des opérations suivies, soit 5, 5M€.

2.3 Maîtrise d'ouvrage

Avec 64% de la maîtrise d'ouvrage régionale toutes opérations confondues (59% en 2010), les « EPCI » ont pris en charge quasiment 100% des programmes globaux, les collectivités piscicoles restant



positionnées comme les années précédentes sur les opérations de type hydro-morphologiques, dont une part importante porte sur la reconquête de la continuité écologique.

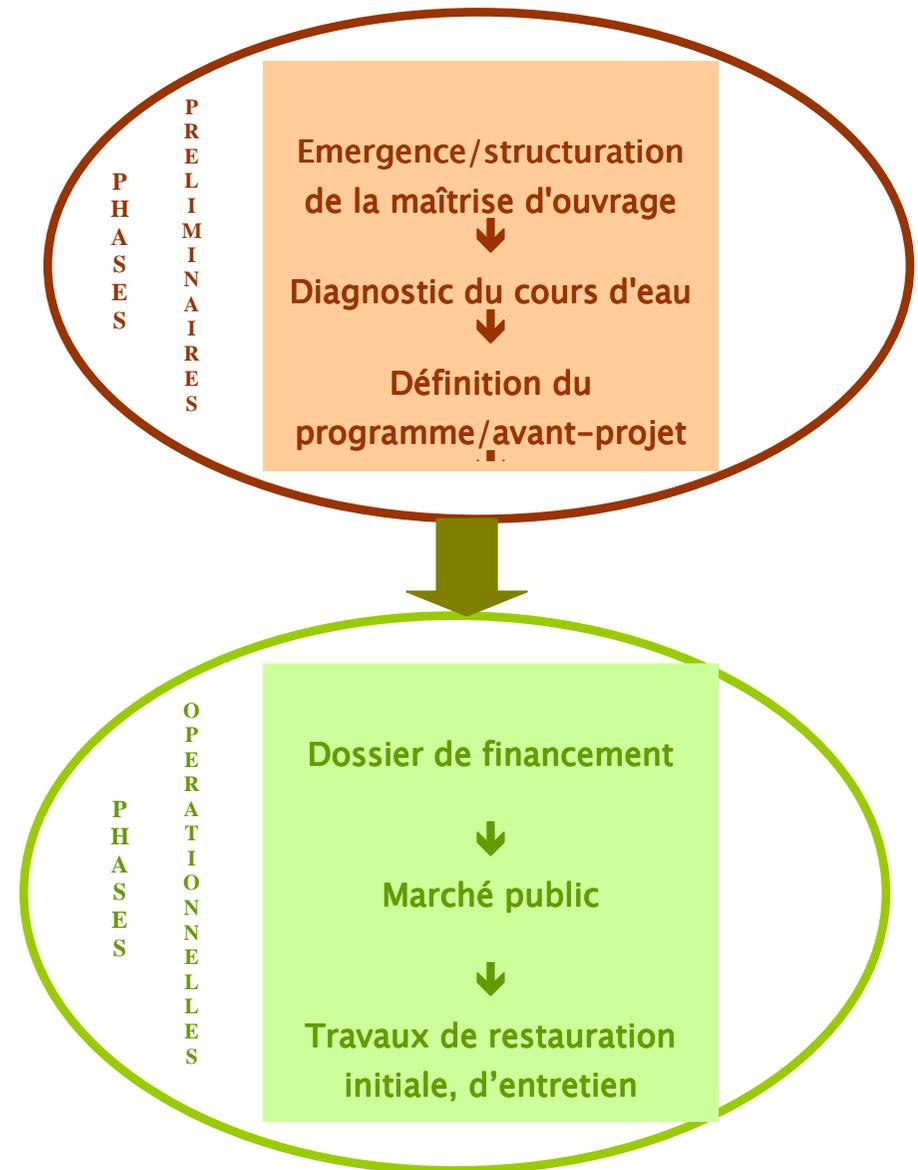
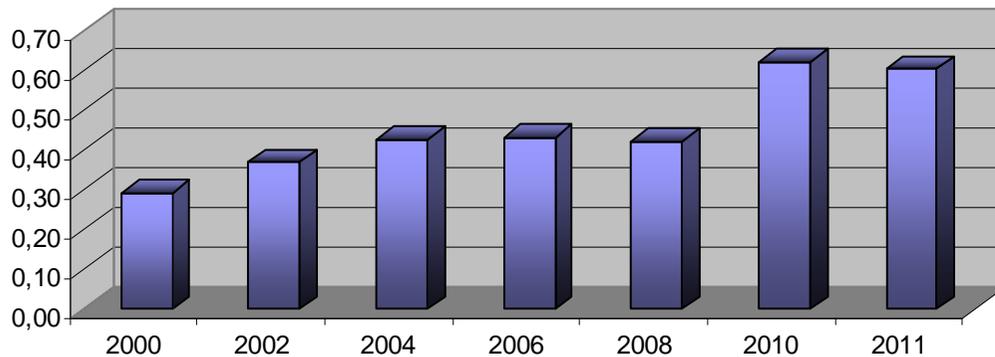
Egalement stable, la proportion du budget global sous maîtrise d'ouvrage EPCI, engagée sur des territoires conséquents, augmente de 10% par rapport à 2010 et atteint **84% du montant des opérations 2011**.

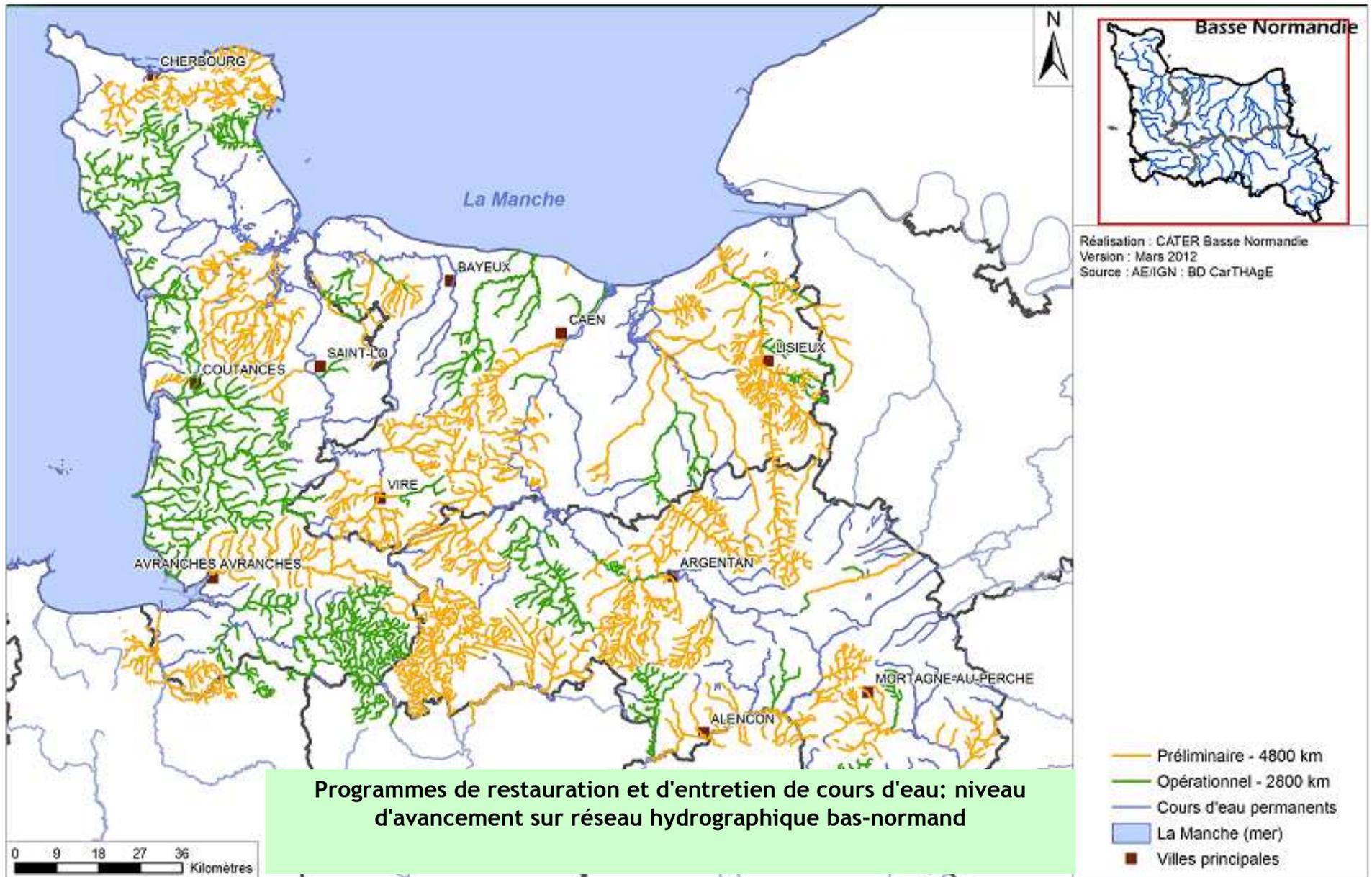
Dans le détail, les EPCI sans fiscalité propre, syndicats intercommunaux ou le plus souvent « mixtes », voient leur représentation augmenter tant en nombre d'opérations (de 24% en 2010 à 32% en 2011) qu'en part du budget global portée (de 35 en 2010 à 50% en 2011).

2.4 Indice d'avancement

L'indice d'avancement propose le ratio entre les phases préliminaires et de montage des projets et les phases dites opérationnelles de consultation, de travaux ou de gestion. Il reste stable en 2011 à 0,60 (0,62 en 2010)

Evolution de l'indice d'avancement des programmes

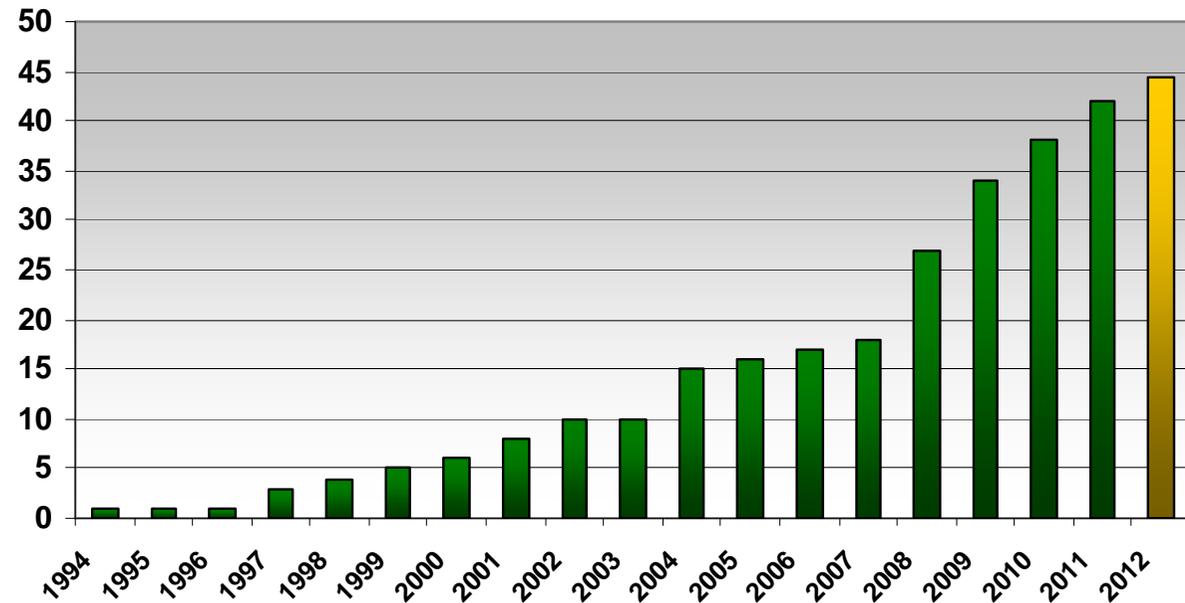




2.5 Techniciens de rivière et de bassins

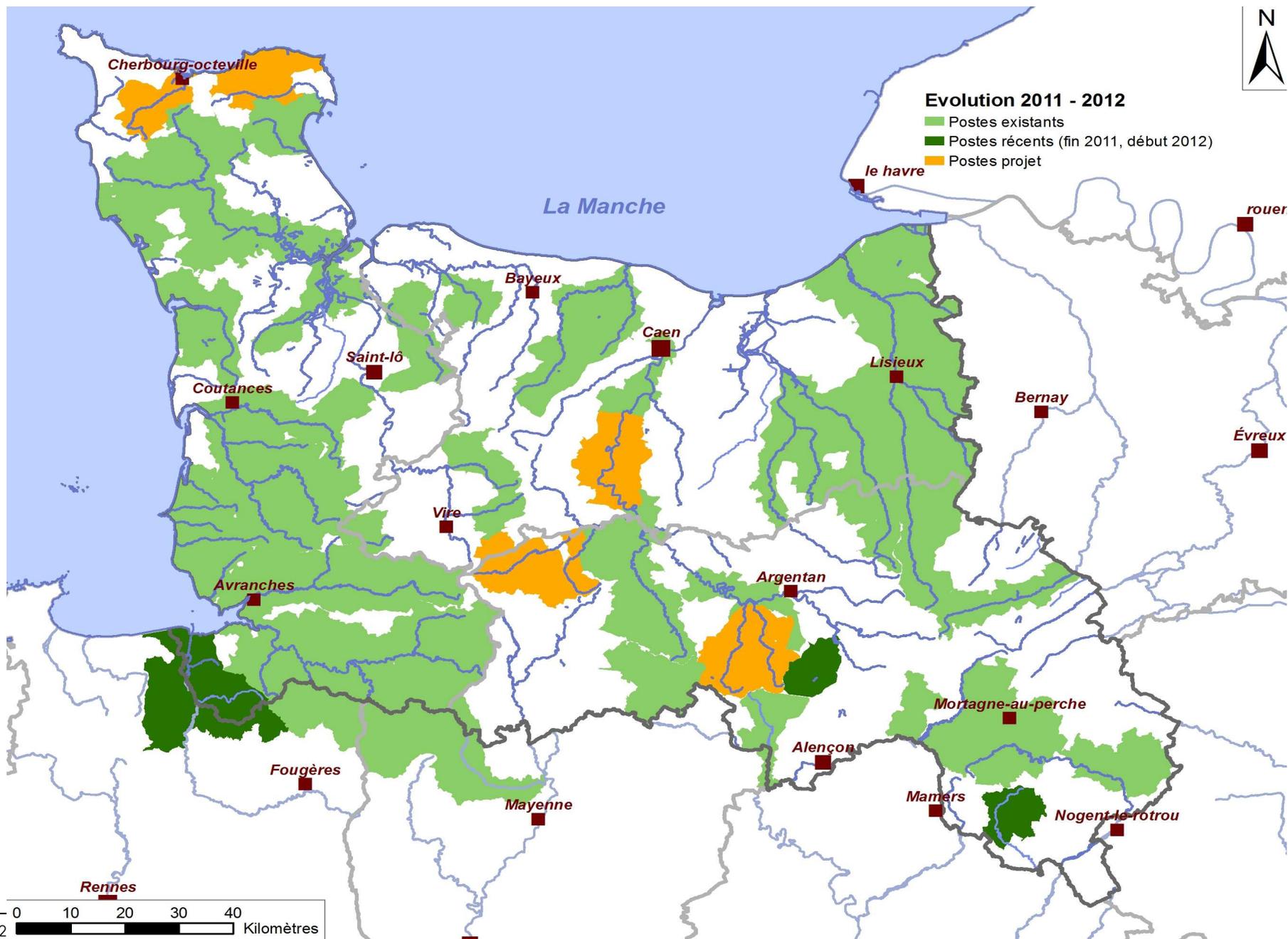
Avec 42 postes à la fin de l'année, l'effectif des technicien(ne)s rivière et/ou bassin versant a progressé de 11% en 2011.

Le budget relatif à ces postes équivaut, en 2011 à 1,5 M€, soit 17% du budget engagé pour les autres opérations.



Et en projet pour 2012/2013 :

- les affluents de l'Orne en Suisse Normande et la Souleuvre dans le Calvados, la Saire et la Divette dans la Manche et l'Udon/Cance et le Noireau/Vère dans l'Orne.



2.6 Conclusion de l'observation des indicateurs du tableau de bord 2011:

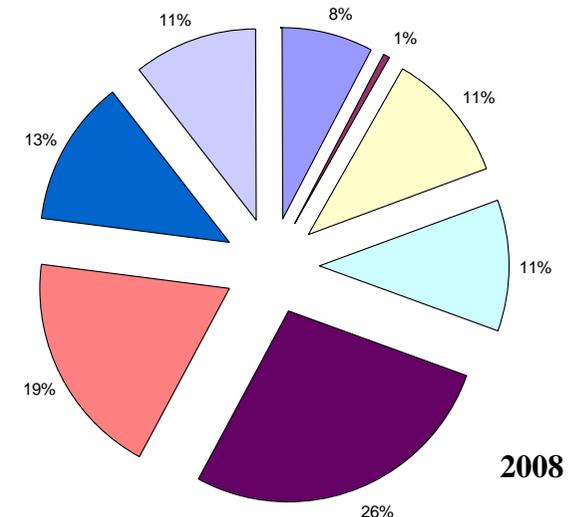
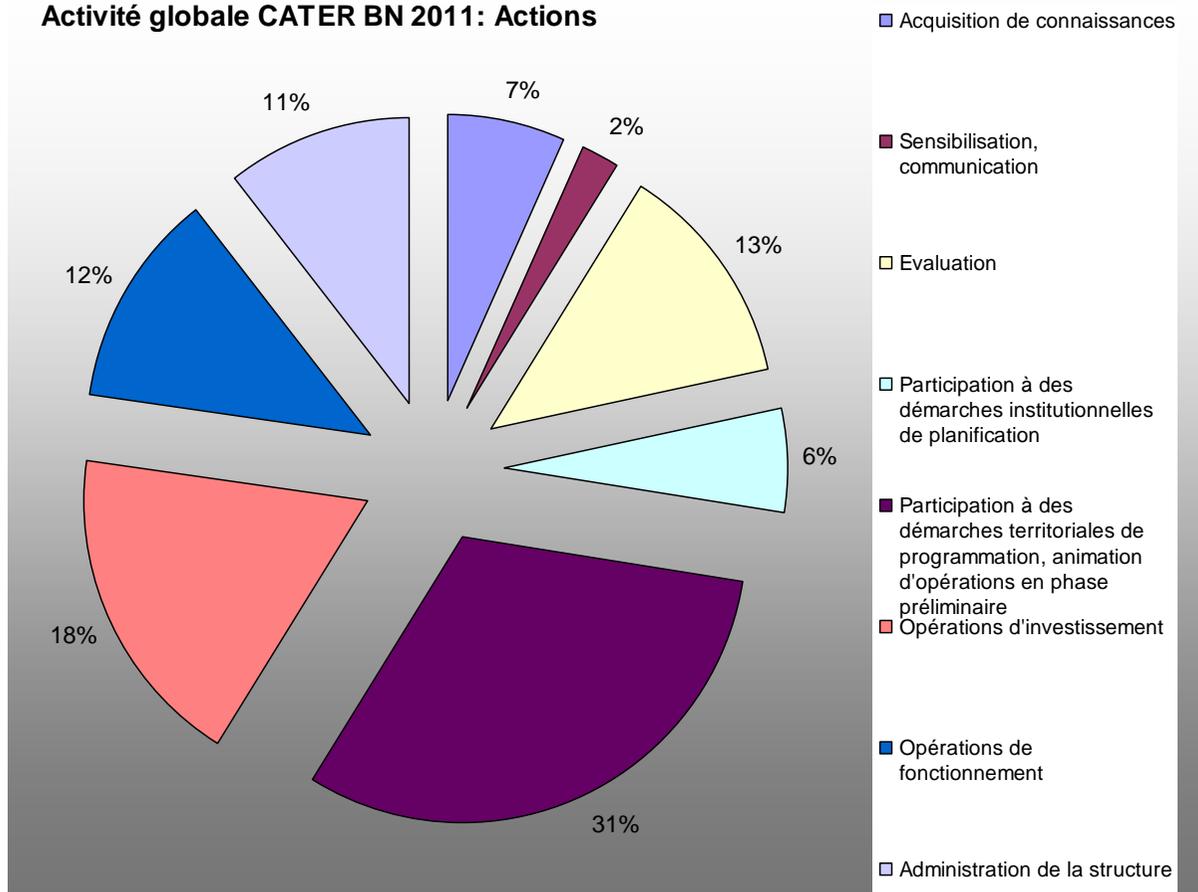
- les phases opérationnelles et de recrutement liées aux programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau sont en léger "stand by", potentiellement dû à une position d'attente face à la finalisation de la réforme des collectivités publiques et à l'évolution du contexte économique.
- la maîtrise d'ouvrage portée par les Syndicats, structures pertinentes pour le portage des projets, augmente tant pour le nombre d'opérations que pour le volume financier.
- le nombre des programmes engagés sur les volets "bassins versants" et "hydromorphologie" est stable mais avec un volume financier qui diminue, traduisant la nécessité pour la CATER et les partenaires institutionnels de la gestion des cours d'eau d'être en mesure non seulement de proposer des outils méthodologiques, mais aussi des outils financiers qui soient incitatifs dans la conjoncture actuelle
- le nombre des programmes "lits mineurs" augmente mais pour un budget unitaire moindre car se développant sur les périmètres non-encore couverts de plus en plus restreints, sans pour autant que des maîtrises d'ouvrage globales à l'échelle des cours d'eau tels que l'Orne et la Vire aient pu être à ce jour mobilisées.

2.7 Activité de la cellule

Les activités de la CATER de Basse Normandie peuvent être caractérisées par 8 principaux types d'actions. Pour un peu plus de 1000 jours "travaillés", si l'on compare le temps d'activité consacré en 2011 à 2008 par exemple, dans les mêmes conditions d'effectifs, il ressort que la part

consacrée à l'appui pour la mise en œuvre de programmes de restauration et d'entretien (Participation à des démarches territoriales de programmation) progresse sensiblement (26 à 31%), en lien avec la croissance continue du nombre de programme. Croissants dans les mêmes proportions (6 à 11%), le volume d'activité consacré aux démarches institutionnelles de planification (DCE/SDAGE, schémas et programmes d'actions issus du Grenelle, et autres politiques publiques).

Activité globale CATER BN 2011: Actions



2.8 Stages

2 stages de MASTER II ont été réalisés à la CATER de Basse Normandie de Mars à Septembre 2011 :

① Zones humides (Marion Hodiesne) :

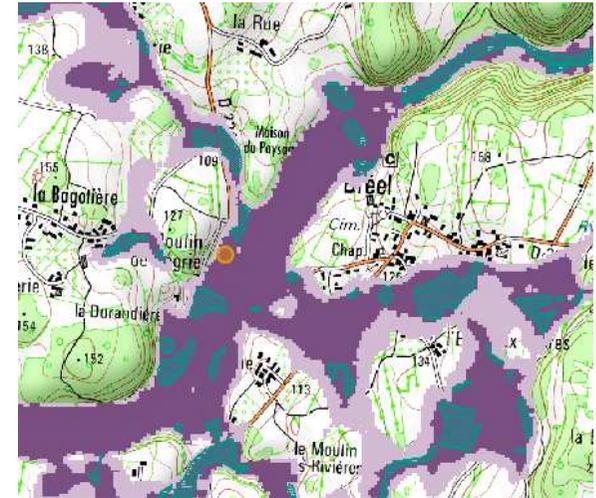
Objectifs :

Synthèse des connaissances et création d'un outil simplifié de terrain afin de pouvoir définir et qualifier les zones humides rivulaires dans un cadre opérationnel

- ➔ *Comment les identifier, les préserver, les gérer ?*
- ➔ *Travail en 2 phases:*
 - *Etat des lieux*
 - *Elaboration de la méthodologie d'identification et de caractérisation*

Perspectives:

- poser des bases d'un état des lieux régional des connaissances, acteurs, modalités de gestion, etc.
- Créer un outil de diagnostic à améliorer, à rendre opérationnel, ...
- Appui sur la méthodologie ZHIEP, opérationnalité de la méthodologie,
- Adoption collégiale des outils de pré-identification et de diagnostic opérationnel
- Organisation régionale de l'animation
- Mise en œuvre des opérations de maintien et/ou de restauration des ZH
- **Puis:** prise en compte des zones humides dans les programmes globaux rivière/bassin versant, amélioration de la connaissance scientifique, journée de formation



② Espèces invasives (**Typhaine David**):

Objectifs:

Préciser la connaissance des éventuelles altérations de l'état des cours d'eau par les espèces invasives et, le cas échéant, proposer un ou plusieurs protocoles d'évaluation et de quantification de ces impacts.

Travail en 2 phases:

➔ **1. Etude bibliographique sur les impacts**

✓ *Bilan des connaissances actuelles sur les espèces :*

- *mode de vie, comportement, régime alimentaire ...*
- *impacts potentiels (notamment écologiques)*

➔ **2. Proposition d'une méthode d'évaluation des impacts**

Espèces ciblées:



RA 2011 Ragondin



Rat Musqué



Renouées



Balsamine

Perspectives:

– Rats

- ➔ *Valider collégalement la pertinence des protocoles proposés :*
 - ✓ *Modalités de mise en œuvre (secteurs, piégeage, conventions de non gestion) : FDGDON, Tech. rivières*
 - ✓ *Méthodes d'analyse (végétation, colmatage) : CBNB, INRA*
 - ✓ *Coûts/financements, maîtrise d'ouvrage*

– Balsamines et renouées

- ➔ *Contexte :*
 - ✓ *impacts déjà largement documentés (évidence de l'impact sur le compartiment végétation)*
 - ✓ *Cours d'eau Bas Normands = lits fixes globalement par opposition aux cours d'eau « mobiles » = déplacement naturel du lit par le biais de l'érosion des berges).*
 - ✓ *Or on sait (retours d'expériences) que la dynamique du cours d'eau est le moteur principal de la propagation rapide (pullulation) de ces espèces...et ses conséquences*
- ➔ *Objectif : Etudier sur des sites localisés, l'évolution des populations : stagnation ? expansion ? régression ?*
 - ✓ *Mise en place d'un suivi (réseau TR)*

3 – Projets d'activités

En 2012, outre la poursuite des missions classiques d'animation et de participation aux politiques publiques régionales, la CATER de Basse Normandie assurera entre autres:

- la finalisation de la restructuration de son site Internet
- la coordination du réseau régional des techniciens de rivière, en leur assurant veilles techniques et juridiques
- le test, sur un ou plusieurs programmes pilotes, du tableau de bord de suivi régional des opérations
- l'animation d'une formation Geobs en partenariat avec l'AESN et la Région
- la poursuite de l'élaboration méthodologique pour la prise en compte de l'hydromorphologie et de l'érosion/ruissellement dans les programmes
- la mise à jour des documents administratifs standards d'appui aux maîtres d'ouvrage (marchés publics, cahier des charges, conventions, délibérations, structuration et dimensionnement de compétences, etc.)
- etc.

En parallèle, 2 projets de recrutements temporaires sont prévus:

3.1 Stage "continuité" de 6 mois

Objectifs

Enjeu majeur pour l'atteinte ou le maintien du bon état écologique, la restauration de la continuité écologique devra à terme être systématiquement intégrée à tous les programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau. Or elle est aujourd'hui encore trop souvent déclinée de manière ponctuelle et en fonction d'opportunités locales. Même si le cadre réglementaire et les financements institutionnels convergent pour une mise en œuvre incitative, il apparaît clairement que la communication et l'argumentation pour une bonne perception des enjeux par le public est une clé essentielle pour la restauration efficace et bien dimensionnée de la continuité écologique.

Les 3 premiers mois du stage consisteront en la définition d'une stratégie de communication de l'intérêt général de la restauration de la continuité écologique. En partenariat étroit avec les différents acteurs de la gestion de l'eau (usagers, élus, administrations, associations, etc.), il s'agira de:

- définir les cibles
- récolter, développer et organiser les données et arguments
- identifier les différents médias potentiels qui seront utilisés (plaquette, radio, vidéo, Web, ...) et définir le projet de communication pour chacun d'entre eux



– rédiger le cas échéant les cahiers des charges nécessaires à la mise en œuvre du ou des projets de communication par des prestataires

Pour les 3 mois restants et en complément de la mission principale, il s'agira:

- d'organiser intégralement l'inauguration d'une opération concrète de restauration de la continuité (prévisionnel 1 mois)
- de participer à la rédaction/actualisation des pages et rubriques du nouveau site Internet de la CATER de Basse Normandie (prévisionnel 0,75 mois)
- d'organiser et mettre en œuvre les bases de données "photos" de l'association (prévisionnel 0,75 mois)
- concevoir 3 panneaux d'information sur les programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau (prévisionnel 0,5 mois)

3.2 Recrutement d'un CDD de 6 mois "Zones humides"

Contexte

Inscrits dans une perspective d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, les programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau se réalisent sous maîtrise d'ouvrage majoritairement publique et avec l'aide financières des Départements, Région et Agences de l'eau. Mis en œuvre par une quarantaine de technicien(ne)s de rivière, ils concernent aujourd'hui près de la moitié du linéaire de cours d'eau bas-normands et, outre la gestion de la végétation des berges, la protection contre le piétinement du bétail et la



restauration de la continuité écologique, ils intègrent de plus en plus les problématiques d'érosion/ruissellement sur le bassin versant et des réponses aux altérations hydro-morphologiques.

Cependant, le maintien ou la restauration du bon état des zones humides, en particulier celles qui sont riveraines des cours d'eau et qui représentent près des 2/3 des 100 000 hectares de zones humides bas-normandes, a été jusqu'à présent trop peu pris en compte.

Or ces zones humides constituent un enjeu majeur et leur gestion apparaît non seulement complémentaire des efforts déjà réalisés mais surtout conditionne à terme leur efficacité.

Fort de ce constat les membres actifs de la CATER de BN (Conseils Généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique et Conseil régional de Basse Normandie ainsi que les Agences de l'Eau Seine Normandie et Loire Bretagne, membres associés), ont décidé lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2012 de recruter pour 6 mois un poste en Contrat à Durée Déterminée afin d'initier la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones humides régionales.

Les missions prévisionnelles affectées à ce poste sont les suivantes:

- établir l'état des lieux des politiques de gestion actuelles des zones humides de la région (objectifs, acteurs, moyens, etc.), identifier les besoins locaux et proposer des scénarii de gestion concertée
- finaliser les outils méthodologiques (techniques, administratifs, financiers) nécessaires au diagnostic et à la proposition d'actions opérationnelles pour le maintien ou la restauration du bon état des zones humides riveraines des cours d'eau et mettre en œuvre ces outils "in situ"
- impulser la mise en œuvre sur des sites pilotes régionaux des scénarii de gestion et de gouvernance préalablement définis en partenariat

4 – Conclusions et perspectives

Les préconisations "2010" restent d'actualité:

"Si les programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau « couvrent » dorénavant plus de 50% du linéaire des principaux cours de Basse Normandie, les efforts d'animation et le partenariat doivent être maintenus pour :

- *l'émergence et la structuration de la maîtrise d'ouvrage sur les territoires encore non engagés*
- *l'intégration progressive (à des échelles pertinentes) des problématiques hydro-morphologiques sur le lit mineur ainsi que de celles liées au ruissellement issu des bassins versants,*
- *l'harmonisation des compétences « cours d'eau » dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, avec le cas échéant le dimensionnement de nouvelles maîtrises d'ouvrage par bassin ou sous-bassin versant, type Syndicats Mixtes.*

Les maîtres d'ouvrage semblent globalement sensibilisés et motivés pour la restauration et l'entretien de leur patrimoine « cours d'eau », dans la perspective du maintien des divers usages et fonctionnalités identifiés. Ces maîtres d'ouvrages sont les opérateurs « terrain » du maintien et de l'atteinte du bon état des cours d'eau. Ils auront besoin, à l'issue de la période de « flottement » relatif liée à la réforme des collectivités, d'accompagnements techniques et financiers pour mener à leur terme des programmes évolutifs et durables. "

Par ailleurs, notons qu'en Basse Normandie, l'atteinte du bon état implique un saut quantitatif et qualitatif en termes d'interventions : appuyées sur des diagnostics préliminaires et priorités, la restauration hydro-morphologique et la maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur les bassins versants doivent être mis en œuvre à une échelle significative pour être efficaces. Même si elles restent valorisables en tant que références et au titre de la sensibilisation des acteurs, les opérations relevant de ces 2 volets restent aujourd'hui trop ponctuelles et leurs effets peu ou pas perceptibles à l'échelle des masses d'eau.

Pour la restauration hydro-morphologique et la maîtrise de l'érosion et du ruissellement, les besoins en Basse Normandie sont satisfaits ou en passe de l'être en ce qui concerne :

- La structuration de la maîtrise d'ouvrage,
- L'animation locale,
- Les outils techniques et administratifs,

Par contre l'organisation de l'accompagnement financier est d'ores et déjà pressentie comme facteur limitant majeur :

En effet les premiers retours d'expériences régionaux indiquent que la mise en œuvre de la restauration hydro-morphologique et de la maîtrise de l'érosion et du ruissellement peuvent multiplier par un facteur 5 à 10 le montant des programmes dits « classiques » (gestion de la végétation, protection contre le piétinement du bétail et restauration ponctuelle de la continuité). Or, même si la part non-financée par les aides publiques pourrait peut être être partagée à la marge avec des partenaires tels que les organismes agricoles et les Fédérations/associations pour la pêche et la protection des milieux, les moyens techniques et financiers de ces partenaires ne leur permettront a priori pas de soulager significativement la part d'auto-financement que les EPCI peuvent ou semblent prêts à consentir. De même, l'hypothèse de l'étalement des programmes sur plus de dix années pour garantir aux maîtres d'ouvrages un effort

financier constant n'est compatible ni avec l'évolution des altérations sur le terrain, ni avec les échéances des objectifs de reconquête ou de maintien du bon état écologique des masses d'eau.

Dans le contexte actuel, un dé plafonnement conséquent des aides, conditionné par la mise en œuvre d'approches globales et efficaces, pourrait se révéler incitatif pour les maîtres d'ouvrage. Mais son principe se heurte dès aujourd'hui à plusieurs écueils :

- la participation minimal des EPCI pour tout projet d'investissement est fixée à 20% à partir de 2012 (conditions d'application fixé en Conseil d'Etat)
- à partir de 2015, même l'atteinte des 80% d'aides publiques risque d'être handicapé par le non-cumul des aides départementales et régionales imposé par la même Loi de réforme, sauf si le Schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services a été élaboré ou si certains seuils de population selon le type de maître d'ouvrage ne sont pas dépassés. Cependant, quel que soit le cas de figure, il ne semble pas prévu de possibilité de cumul des aides départementales et régionales pour les maîtres d'ouvrages autres que les EPCI à fiscalité propres, tels que les Syndicats, qui sont pourtant les porteurs réguliers des programmes régionaux. Ainsi, dans quelle mesure les aides financières des Départements et de la Région pourront-elles accompagner les aides des Agences pour la mise en œuvre efficace et bien dimensionnée de programmes de restauration des cours d'eau et de leurs bassins versants?

